



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 9 DÉCEMBRE 2024

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil municipal :
le 03/12/2024

Publication :
le 13/12/2024

Délibération n° D-2024-402

**Gestion du stationnement payant sur parcs et ouvrages -
Avenant n°1**

Président :

Madame Rose-Marie NIETO

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURAULT, Madame Julia FALSE.

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Aurore NADAL, Monsieur Eric PERSAIS, ayant donné pouvoir à Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Nicolas ROBIN, ayant donné pouvoir à Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Mélina TACHE, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas VIDEAU, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe TERRASSIN

Excusés :

Madame Yvonne VACKER, Monsieur Bastien MARCHIVE, Monsieur Baptiste DAVID, Madame Cathy GIRARDIN.

Direction de la Réglementation et de l'Attractivité Urbaine

Gestion du stationnement payant sur parcs et ouvrages - Avenant n°1

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Selon les termes du contrat de gestion du stationnement payant sur parcs et ouvrages entre la Ville de Niort et la SO SPACE en date du 12 avril 2024, il est prévu que cette dernière assure la gestion, l'entretien et la maintenance des équipements de cinq parkings (Moulin du Milieu, Brèche, Henri Gelin, Cure et Jacques de Liniers), sur le territoire de la Ville de Niort.

Les horaires de fermeture des barrières du parking Moulin du Milieu sont modifiés. Les barrières seront en effet désormais fermées tous les jours, à l'exception des jours fériés et du samedi soir minuit jusqu'au lundi matin 6h où elles resteront ouvertes permettant ainsi à tout usager de stationner pendant cette période sans acquitter de paiement pour le stationnement.

La fermeture des barrières engendre ainsi un coût de gestion supplémentaire pour la SO SPACE de 15 600 € HT soit 18 720 € TTC sur 12 mois, en termes d'entretien, de maintenance et de gestion du parking pendant ces nouveaux horaires de fermeture.

La mise en œuvre de la fermeture des barrières suivant ces nouveaux horaires sera effective à partir du 1^{er} janvier 2025.

En outre, afin de fluidifier les sorties des véhicules stationnés au parking Moulin du Milieu, la Ville de Niort souhaite équiper ledit parking d'une caméra de lecture de plaques minéralogiques. Le projet d'avenant intègre ces nouveaux éléments techniques relatifs à la caméra de lecture de plaques minéralogiques.

La caméra sera achetée et installée par la Ville mais la maintenance du matériel est rattachée au marché de gestion du stationnement payant sur parcs et ouvrages. La maintenance est incluse la première année dans le prix d'achat du matériel, et payante à hauteur de 980 € HT soit 1 176 € TTC à partir de la deuxième année. La somme de 980 € HT sera ainsi à la charge de la SO SPACE.

Le projet d'avenant reprend l'ensemble de ces modifications techniques et financières.

L'augmentation de la rémunération est évaluée à 1,92% du marché initial.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°1 au contrat de gestion du stationnement payant sur parcs et ouvrages en date du 12 avril 2024 et autoriser sa signature.

Madame Christelle CHASSAGNE, Messieurs Jérôme BALOGE, Dominique SIX, François GUYON et Gérard LEFEVRE n'ayant pas pris part à la délibération.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	5
Excusé :	4

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Aurore NADAL

Rose-Marie NIETO